

ENSEMBLE!

Revue annuelle de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

Volume 9 • Édition 2011-2012



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

**Le Fonds humanitaire
de la Fraternité des policiers et policières de Montréal
soutient des organismes qui font une différence**

Entrevues exclusives avec des gens de cœur et d'action



Photo de Mathieu Wagner

ENSEMBLE!



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

PRÉSIDENT

YVES FRANCOEUR

VICE-PRÉSIDENT À LA

RECHERCHE ET AUX

COMMUNICATIONS

MARIO LANOIE

COORDONNATEUR

ET CORÉDACTEUR

MARTIN DESROCHERS

COLLABORATRICE

DANIELLE LANTHIER

CONCEPTION GRAPHIQUE

EFFICOM INC.



EFFICOM

Éditeur

BUREAU

1591, rue Principale, bureau 201

Sainte-Julie (Québec) J3E 1W6

Tél. : 514 908-2626

Administration, directeur général

MARCEL FOREST, CA

Directeur vente publicitaire

ANDRÉ LABONTÉ

Directrice infographie

NANCY BOSSÉ

Directrice service à la clientèle

NANCY THIBEAULT

ENSEMBLE!

Revue annuelle de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

Volume 9 - Édition 2011-2012



Fraternité des
policiers et policières
de Montréal

**Le Fonds humanitaire
de la Fraternité des policiers et policières de Montréal
soutient des organismes qui font une différence**

Entrevues exclusives avec des gens de cœur et d'action



Photo de Mathieu Wagner

Photo de la page couverture : Mathieu Wagner

Sommaire

Qui sommes-nous?	2	Fondation Mélio	18
Aider autrement par l'engagement social	4	Un prolongement à la famille de Montréal	20
Rase-o-thon	5	Viomax	22
La volonté d'aider	6	Saviez-vous que... ..	24
La Maison du Père	8	Club COOP P.P.M.	35
Le Club de boxe l'Espoir	10	Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal	36
Enfant-Retour Québec	12	L'APPR : une association de retraités très dynamique	38
Club des petits déjeuners du Québec	14	Caisse Desjardins des policiers et policières	40
Fondation Dollard-Cormier	16		



La Fraternité des policiers et policières de Montréal, c'est 4 500 membres actifs et 62 ans d'histoire!

Reconnue comme l'un des chefs de file du milieu policier, la Fraternité des policiers et policières de Montréal est le plus grand syndicat de policiers municipaux du Québec. La Fraternité est membre associée de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) et membre de l'Association canadienne des policiers (ACP).

Nous représentons quelque 4 500 policiers et policières du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et offrons des services à plus de 4 800 membres retraités. Nos Statuts et Règlements stipulent que « la Fraternité a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres ».

Quant à la **structure syndicale** de la Fraternité, elle compte près de 150 personnes réparties dans les 33 postes de quartier, les 4 centres opérationnels du territoire, les groupes localisés à la Place Versailles ainsi que plusieurs autres unités.



Fraternité des policiers et policières de Montréal



La Fraternité est constituée d'un Conseil de direction composé de 6 membres, soit le président et 5 vice-présidents, **tous des policiers élus par leurs pairs au suffrage universel**. Huit cadres et une douzaine d'employés en forment la permanence. Une équipe dynamique qui avance toujours!

Mario Lanoie
Vice-président à la Recherche et aux Communications

Le Conseil de direction de la Fraternité...



Yves Francoeur
Président



André Gendron
Vice-président exécutif



Pascal Poirier
Vice-président à la Trésorerie
et au secrétariat

La structure syndicale de la Fraternité



Les délégués et les moniteurs syndicaux, au nombre de 150, constituent le fer de lance de la Fraternité. Sans leur engagement, l'action syndicale parmi les policiers et les policières n'aurait pas beaucoup de portée.

un engagement constant!



Mario Lanoie
Vice-président à la
Recherche et aux Communications



Yves Gendron
Vice-président à la Prévention
et aux Relations avec les membres



*Le Fonds humanitaire de la Fraternité des policiers et policières de Montréal :
1,7 million de dollars redistribués en 20 ans!*

Aider autrement par l'engagement social

À Montréal, les policiers et les policières en voient de toutes les couleurs et doivent se former une carapace. Mais ce n'est pas parce qu'on doit tenter d'être résilient devant la misère et la violence que l'on remise notre empathie et notre engagement social. Les patrouilleurs ont tous et toutes des histoires à raconter sur certaines interventions qu'ils ont dû effectuer alors que la ressource appropriée aurait été, souvent en amont, un professionnel de la santé mentale ou un travailleur social.

Confrontés à de dures réalités, nos membres doivent se concentrer sur leur tâche, qui consiste toujours et avant tout à assurer la protection des citoyennes et des citoyens. Si nos interventions impliquent d'abord la communication, la force nécessaire doit parfois être appliquée. Évidemment, cette réalité ne nous attire pas que des critiques constructives et nous sommes habitués aux jugements parfois lapidaires de tout ce que peut comporter la société en matière de gérants d'estrade. Malheureusement, on oublie trop facilement que le travail des policiers et des policières consiste fréquemment à intervenir auprès de personnes qui ont été échappées par les mailles du filet social : risqué, hautement surveillé et très médiatisé, nous en assumons les multiples facettes, car, en bout de ligne, servir et protéger la société est notre devoir et c'est avec passion que nous nous en acquittons.

Ceci étant dit, en tant que syndicat fier de représenter les policiers et les policières de Montréal, nous voulons également **aider autrement**, par l'engagement social. C'est pourquoi, en 1991, la Fraternité des policiers et policières de Montréal a créé son **Fonds humanitaire**, qui encadre et coordonne la redistribution de sommes d'argent aux organisations charitables et

distribue chaque année des montants à des dizaines d'organismes œuvrant au niveau local ou à l'échelle du Grand Montréal. Notre comité de sélection privilégie notamment les organismes venant en aide aux enfants des milieux défavorisés et aux personnes souffrant de maladies mentales, ainsi qu'aux sociétés faisant de la recherche sur des maladies chroniques.

Notre financement

C'est en 1966 que fut organisée la première **Journée annuelle des fèves au lard**. Encore aujourd'hui, elle est la plus importante activité de collecte de fonds menée par la Fraternité, avec la collaboration du SPVM. Lors de cette journée, des dizaines de bénévoles rassemblent et distribuent à travers Montréal environ 20 000 repas achetés au préalable par des individus et des groupes. Des centaines de ces repas sont d'ailleurs achetés par des donateurs pour être livrés dans les organismes qui viennent en aide aux personnes itinérantes. Notre Omnium de golf nous permet également d'amasser une somme substantielle.

Au total, c'est environ 1,7 million de dollars que nous avons redistribués au fil des ans par le biais de notre Fonds humanitaire. Sans une équipe de bénévoles composée de policiers et de policières actifs ou retraités, rien de tout cela ne serait possible! Je les en remercie sincèrement!

Dans cette édition de la revue **ENSEMBLE!**, nous avons voulu donner la parole à des organismes que nous appuyons. Par manque d'espace, nous avons dû en choisir quelques-uns seulement, mais notre cœur est également avec tous les autres. Car **c'est grâce à eux que nous pouvons aussi aider... autrement!**



Yves Francoeur
Président



Société
canadienne
du cancer

Canadian
Cancer
Society

DIVISION DU QUÉBEC



Rase-o-thon

Policiers contre le cancer



12^e ÉDITION MONTRÉLAISE

Solidarité 911

Tous ensemble pour la lutte contre le cancer!

**Policiers, pompiers, paramédics, civils,
relevez le défi!**

LIEU : Hall Jean-Paul Riopelle, Palais des congrès

DATE : 24 février 2012

HEURE : de 11 h à 14 h

COMMENT PARTICIPER

**Collecte de fonds minimale de 250 \$ par participant pour se faire raser la tête
Compléter le formulaire et le faire parvenir à policiers@quebec.cancer.ca**

Pour vous inscrire ou pour plus d'information :

www.solidarite911.ca

Maude Paquette — Agente de développement Montréal
514 255-5151, poste 5120 / mpaquette@quebec.cancer.ca

Catherine Op de Beeck — Agente de développement Montréal
514 255-5151, poste 5124 / copdebeeck@quebec.cancer.ca

La volonté d'aider

Martin Desrochers



Michel Caza
Policier retraité

Récolter et redistribuer 1,7 million de dollars sur une période d'environ 20 ans, ça ne se fait pas tout seul! Rien ne serait possible sans nos précieux bénévoles, nos commanditaires et nos partenaires! Brève entrevue avec Michel Caza, policier retraité, homme de conviction et coordonnateur depuis 7 ans des activités sociales à la Fraternité des policiers et policières de Montréal.

Combien y a-t-il de bénévoles impliqués dans les activités humanitaires de la Fraternité?

Près de 75 policiers et policières composent le noyau dur des deux principales activités qui nous permettent d'amasser des fonds, c'est-à-dire la vente et la distribution d'environ 20 000 repas chauds de fèves au lard d'une part, et, d'autre part, l'Omnium de golf de la Fraternité. Ce sont tous et toutes des policiers et des policières, actifs et retraités, qui mettent la main à la pâte. Il y a aussi quelques épouses de policiers retraités.

Quel est le principal défi dans l'organisation des ces activités?

C'est d'aller chercher les commanditaires. La sollicitation, année après année, est toujours fragile, surtout pour les 20 000 repas de fèves au lard, car on couvre toute l'île de Montréal et presque toutes les unités participent dans le cadre d'un partenariat essentiel avec le SPVM. Il s'agit que des personnes impliquées quittent à cause de mutations ou de retraites pour que leur remplacement nous oblige à investir plus d'efforts pour maintenir la machine en état de livrer et pour s'assurer que ça fonctionne et qu'on ne perde pas nos clients. Il y a peut-être deux ou trois PDQ (postes de quartier) par année où nous avons des changements importants. Parfois, l'enjeu est grand, surtout quand il s'agit de mouvements dans des PDQ où il se vend 1 000 ou 1 500 repas! Ce sont ces policiers bénévoles qui vendent tous ces repas!

Y a-t-il d'autres défis auxquels la Fraternité des policiers et policières de Montréal fait face dans l'accomplissement de son œuvre?

La question de la motivation des troupes demeure cruciale parce que ça peut être essoufflant. Ça demande du temps à nos policiers bénévoles, qui doivent rencontrer beaucoup de monde pour vendre les repas et il faut garder à l'esprit de nos bénévoles les gens qu'on aide, par exemple des jeunes auxquels nous permettrons d'aller dans des camps de jour, pour que le sens de leur action soit toujours présent.

Les policiers et les policières qui s'impliquent sur le terrain ont-ils leur mot à dire dans l'attribution des sommes amassées?

Oui, parce que les profits vont dans le Fonds humanitaire de la Fraternité des policiers et policières avant d'être redistribués en entier, mais environ 65 000 \$ à 70 000 \$ sont redistribués chaque année avec le concours des PDQ et des autres unités, qui décident à quels organismes dans leur quartier ils vont donner cet argent-là. Il y a cependant une procédure à suivre, un formulaire à remplir et les responsables du Fonds humanitaire de la Fraternité valident ensuite. Mais ce sont vraiment les policiers sur le terrain dans les PDQ qui choisissent à qui une bonne partie de l'argent sera redistribuée.

Ça fait combien de temps que l'activité de financement des fèves au lard existe?

En 2012, nous en serons à la 46^e année, mais je dirais que ce n'est que depuis une douzaine d'années que ça a pris une telle ampleur, avec un niveau d'organisation complètement différent et des retombées beaucoup plus grandes. Il faut aussi dire que le fait d'avoir Rodger Brulotte comme président d'honneur, ça aide!

Sur quoi faut-il travailler pour assurer l'avenir?

C'est un évènement conjoint de la Fraternité des policiers et policières de Montréal et du SPVM. Sur les 20 000 repas vendus, de nombreuses personnes achètent un repas qu'elles préfèrent donner pour faire d'une pierre deux coups, ce qui fait que nous livrons ces repas excédentaires dans des refuges pour itinérants, des écoles, des foyers de personnes âgées ou d'autres endroits où des gens en ont besoin. L'impact est donc immense, car nous pouvons remettre de l'argent et des repas à certains organismes ou institutions. Bref, on a besoin que tout le monde continue et même intensifie son implication!



Des vaillants bénévoles lors de la Journée des fèves au lard : messieurs Malouin, Laperle, Drouin, Hanna (de la Caisse Desjardins des policiers et policières) et Paradis!

LA MAISON DU PÈRE ...

un abri pour ceux qui n'en ont pas

Stéphan Bujold



Ce n'est pas celle du Père qui est aux Cieux, comme on pourrait le croire, c'est celle du père Guy Laforte, un prêtre séculier de l'archidiocèse de Montréal qui, un jour, s'est rendu voir son archevêque pour lui demander la permission de quitter sa chaire pour partir en mission afin de venir en aide aux hommes dans le besoin. Feu son éminence Gilles Grégoire lui a fait remarquer que bien des hommes avaient besoin d'aide au cœur même de la métropole québécoise. C'était en 1969 et, malheureusement, c'est encore bien vrai aujourd'hui. Entrevue avec madame France Desjardins, directrice générale de la Maison du Père.



Qu'est-ce au juste que la Maison du Père?

Un refuge pour les hommes sans abri de 25 ans et plus. Le refuge d'urgence compte 178 lits et affiche complet tous les soirs, 365 jours par année. Nous avons aussi une résidence de 78 lits pour les aînés de la rue, les hommes de plus de 55 ans, qui y vivent en permanence et, parfois, jusqu'à la fin de leurs jours. Il y a également notre programme de réinsertion sociale et de transition, qui accueille une quarantaine de participants, également résidant à la Maison du Père de manière temporaire, soit en chambre ou en studio. C'est donc 300 hommes que nous hébergeons chaque soir et auxquels nous fournissons aussi un minimum de deux repas par jour.



Vous devez avoir besoin de beaucoup de gens et d'argent pour arriver à héberger et nourrir tant de monde?

Notre équipe compte environ 80 employés, dont 40 intervenants auprès de notre clientèle. À cela s'ajoutent aussi les efforts de 200 bénévoles. Notre budget s'élève à 4,5 millions de dollars. Les subventions couvrent environ 30 % de ce budget. Le reste vient de notre fondation et des campagnes de financement qu'elle met en œuvre.



Quel est le principal défi que vous devez relever?

Il y a évidemment le financement qui est toujours à refaire, mais nous avons la chance d'avoir deux personnalités engagées qui assurent la coprésidence de notre campagne de financement : Bernard Derome et Serge Savard. Au niveau des services, c'est la question de la santé mentale de nos clients qui représente le plus grand défi. Nous ne sommes pas outillés pour faire face aux problèmes que cela peut occasionner. Il va falloir repenser l'intervention des services de santé, car la plupart des personnes itinérantes en crise doivent se rendre ou être conduites dans les urgences des hôpitaux et, malheureusement, ils attendent rarement d'avoir consulté avant de repartir à cause du temps d'attente trop long. Il va falloir créer un corridor de service répondant à leurs besoins spécifiques. Par exemple, on a des intervenants du milieu de la santé qui viennent à la Maison du Père pour la prévention et le dépistage du VIH et de l'hépatite. C'est ce genre de service qu'il faudrait aussi offrir pour les personnes itinérantes vivant avec des problèmes de santé mentale sur les lieux des refuges du centre-ville. Faute de quoi, on vivra encore des drames comme celui survenu récemment. Il faut aussi développer une complémentarité entre les divers intervenants du milieu, comme il se fait dans le cadre d'EMRII (voir l'encart) entre les policiers et le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) Jeanne-Mance. Avec ce genre d'initiative, on a l'impression que tous les intervenants



Madame France Desjardins œuvre auprès de la Maison du Père depuis un peu moins de cinq ans et elle en est la directrice générale depuis bientôt trois ans. Elle est photographiée dans la grande cafétéria où l'on sert près de 1 000 repas par jour.

auprès des personnes itinérantes commencent à parler le même langage, donc à se comprendre, facilitant d'autant la concertation entre elles, au plus grand bénéfice des personnes itinérantes souffrant de maladies mentales.

« Je pense qu'il faudrait beaucoup plus remettre en question le soutien social, le filet social qui devrait exister pour que ces gens-là ne se retrouvent pas démunis sur la route », estime le président de la Fraternité des policiers, Yves Francoeur.

(Sarah Bélisle, Agence QMI, 8 janvier 2012)



Quelle est la réalisation dont vous êtes particulièrement fiers?

À chaque jour, il y a de bonnes raisons d'être fiers, comme lorsque l'un de nos clients a réussi sa transition vers la réinsertion sociale. Mais je suis aussi particulièrement fière de nos intervenants et du travail qu'ils font auprès de notre clientèle. Ce n'est pas toujours facile et ils réussissent à tirer le meilleur de nos usagers, à découvrir en eux ce côté attachant, même s'il est parfois enfoui sous une épaisse couche de problèmes personnels.



Pour terminer, quel est le message que vous voudriez transmettre aux lecteurs d'ENSEMBLE!?

Je ne voudrais pas avoir l'air moralisatrice. Je comprends les gens d'être parfois apeurés par les itinérants, de ne pas comprendre comment on peut vivre ainsi dans la rue. Toutefois, il faut réaliser que c'est bien souvent le manque de chance qui les a conduits là. Chaque individu a son histoire personnelle, généralement triste. Et pour sortir de la rue, ça demande un effort colossal que beaucoup de gens ordinaires comme vous et moi n'auront jamais à fournir au cours de leur vie, et ne seraient peut-être pas capables de fournir.

Pour en savoir davantage ou faire un don à la Maison du Père, rendez-vous sur son site à l'adresse www.maisondupere.org

Quelques chiffres

Selon certaines sources, il y aurait jusqu'à 30 000 itinérants dans les rues de Montréal. Un phénomène en augmentation, notamment à cause de la désinstitutionnalisation des personnes souffrant de santé mentale et de la crise du logement. D'après le Dr Olivier Farmer, psychiatre au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et au CSSS Jeanne-Mance, en entrevue à la SRC le 9 janvier dernier, il y aurait 10 000 itinérants seulement au centre-ville, dont 3 000 présentant des troubles sérieux de santé mentale et de dépendances à l'alcool ou aux drogues...

EMRII est l'acronyme de l'Équipe mobile de référence et d'intervention en itinérance du Service de police de la Ville de Montréal. En plus d'agents de police, cette équipe multidisciplinaire est composée d'intervenants spécialisés en itinérance du CSSS Jeanne-Mance, dont le territoire couvre le centre-ville de Montréal. L'équipe a pour mission d'identifier les personnes itinérantes ou potentiellement itinérantes, de veiller à leur sécurité, de leur venir en aide et de les informer sur les services qui leur sont offerts. Quoique méconnu, ce travail de terrain des policiers est capital pour identifier les personnes pouvant nécessiter une intervention rapide et éviter que le pire ne survienne, surtout dans la froideur des nuits hivernales...

Le Club de boxe l'Espoir

D'une pierre... plusieurs coups!

Stéphan Bujold



L'agent Evens Guercy du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a plusieurs cordes à son arc : il est sociologue de formation, policier de profession et entrepreneur communautaire de vocation. Entrevue avec un policier engagé auprès des jeunes de sa communauté, le quartier Saint-Michel, où il travaille au poste de quartier (PDQ) 30 depuis le début de sa carrière, il y a 8 ans.



Dans quel contexte l'idée de fonder le Club de boxe l'Espoir vous est-elle venue?

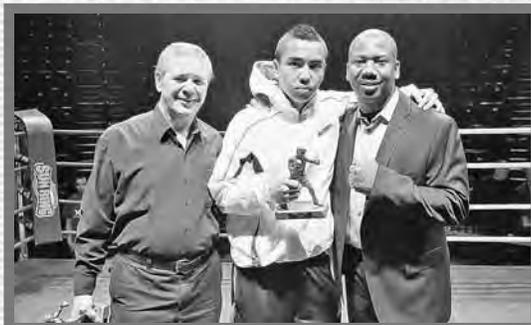
En 2005, on avait un problème au métro Saint-Michel. Les jeunes du quartier s'y réunissaient et s'y rencontraient, ce qui est défendu et posait un problème à la Société de transport de Montréal. En tant que policier, je devais intervenir auprès d'eux pour régler le problème. J'avais un assez bon contact avec les jeunes et ils m'ont fait comprendre qu'il n'y avait pas, dans le quartier, d'autres endroits où ils pouvaient se rencontrer, surtout en hiver, après l'école. Encore aujourd'hui, l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension est l'un des seuls de Montréal où il n'y a pas de centre communautaire et sportif. C'est là que je me suis demandé ce que je pourrais bien faire pour les aider à se trouver un autre lieu de rencontre que le métro. Ayant moi-même pratiqué la boxe et connaissant ses nombreuses vertus, j'ai décidé de fonder le Club de boxe avec l'aide de mon ami et collègue, le sergent Charles Dubois. C'était en novembre 2005.



Comment fonctionne le Club?

Il y a environ cinquante jeunes de 12 ans et plus, surtout des garçons, mais aussi quelques filles, qui sont inscrits au Club. La seule chose qu'on leur demande, c'est de fréquenter un milieu scolaire. S'ils décrochent, ils ne peuvent plus venir s'entraîner. Il n'y a pas vraiment de limite d'âge. On a même un jeune qui est rendu à l'université, d'autres au cégep et qui continuent à venir s'entraîner. Le local est ouvert de 15 h 30 à 20 h du lundi au vendredi. En plus de moi, nous avons deux entraîneurs, Michel Gouin et Olivier Lontchi qui, en plus d'être des champions, sont aussi de véritables missionnaires. Nous sommes installés dans un local de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, qui nous est fourni par la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Alexandre Leng est l'un des jeunes espoirs du Club de boxe l'Espoir. Membre de l'équipe du Québec, il a remporté la médaille de bronze lors du championnat canadien junior de boxe olympique.





Quels sont les objectifs que vous poursuivez avec le Club de boxe?

Il y en a plusieurs. Comme je l'ai dit, il fallait donner un lieu de rencontre aux jeunes, leur trouver quelque chose à faire après l'école. Mais il y a bien plus encore. En obligeant nos jeunes à fréquenter l'école, ça les motive à ne pas décrocher et c'est vraiment un problème important dans Saint-Michel, surtout chez les garçons. La boxe, c'est un sport qui demande beaucoup d'entraînement et de discipline. Ça garde les jeunes en forme, mais ça leur donne aussi une discipline de vie qui va leur être utile pour réussir dans la vie. En plus, c'est un sport qui permet de libérer de l'agressivité et de canaliser de l'énergie, deux choses que les ados ont en masse.



En conclusion, y a-t-il un message que vous voudriez transmettre aux lecteurs de la revue ENSEMBLE!?

On a tous le pouvoir d'apporter un changement. Si vous avez une idée, allez au bout de cette idée, ne laissez personne vous décourager.

Pour obtenir des informations ou faire un don, consultez le site à l'adresse www.clubespoirjeunesse.org.



Avez-vous d'autres activités?

L'été dernier, grâce à de nouvelles subventions et des dons qu'on a obtenus, on a développé le projet de créer des équipes et des tournois dans les parcs de Saint-Michel. Il y avait des équipes de soccer, de basket-ball, de *flag football*. Environ 200 jeunes ont participé à ces activités. On voulait que Saint-Michel soit le quartier dont les parcs sont les plus fréquentés de Montréal.



Quel est le principal défi que vous devez relever?

Mis à part le financement qui est toujours à refaire malgré qu'on ait de très bons partenaires comme la CSDM, le SPVM, la Ville de Montréal et la Fraternité des policiers et policières de Montréal, il y a les préjugés. Au début, plusieurs personnes ne trouvaient pas que c'était une bonne idée de montrer à se battre à des jeunes d'un quartier comme Saint-Michel. Pourtant, les sports de contact sont justement l'un des meilleurs moyens de canaliser l'agressivité. D'ailleurs, se battre à l'extérieur du ring, c'est contre les principes du Club de boxe l'Espoir.



L'agent Evens Guercy du SPVM, président-fondateur du Club de boxe l'Espoir du quartier Saint-Michel.

ENFANT-RETOUR Québec

Garder l'espoir du retour

Stéphan Bujold

Entrevue avec une passionaria, Pina Arcamone, directrice générale de l'organisme Enfant-Retour Québec.

Depuis quand l'organisme existe-t-il?

Enfant-Retour a été fondé suite aux enlèvements de Sébastien Métivier, Wilson Lupin et Maurice Viens la même journée, le 1^{er} octobre 1984. Cet événement a bouleversé et réuni deux dames qui ne se connaissaient pas. Elles se sont demandé ce qu'elles pouvaient faire et c'est de cette rencontre qu'est né Enfant-Retour en 1985. Et dès la première année, ça a marché. Elles ont aidé à résoudre 8 disparitions dont l'une datant de près de 30 ans. L'enfant fugueur, devenu un homme, croyait que personne ne pensait encore à lui...



Quelle est sa mission?

La mission d'Enfant-Retour est cruciale et unique au Québec, car on est vraiment le seul organisme vers lequel une famille qui vit une disparition d'enfant peut se tourner. Notre rôle est d'accompagner les familles et de leur apporter notre soutien lors d'une disparition d'enfant, que ce soit à la suite d'un acte criminel, d'un enlèvement parental ou encore d'une fugue. C'est aussi de collaborer avec les corps de police dans la publication des affiches et pour générer des indices. Bref, c'est d'accompagner et d'assister les parents et de collaborer avec les corps de police en vue de retrouver les enfants disparus. Enfant-Retour est moins connu pour son volet prévention auprès des enfants et des familles et l'aide apportée aux familles dans la réintégration des enfants retrouvés.

Quelles sont les principales activités qui vous permettent de réaliser votre mission et de rejoindre votre clientèle?

Au fil du temps, nous avons varié et développé nos expertises et nos activités. Maintenant, nous travaillons avec les familles avant et après le drame. Depuis longtemps, nous faisons davantage que d'aider les familles aux prises avec une disparition d'enfants par nos moyens traditionnels, qui sont la publication d'avis et le soutien dans les recherches.

Avant le drame, c'est la prévention que nous faisons auprès des jeunes et des parents depuis 1994. Avec

Madame Pina Arcamone, enseignante de formation, œuvre auprès d'Enfant-Retour depuis 1994. Elle dirige l'organisme depuis maintenant 11 ans. En arrière-plan, le mur des avis de disparition où l'on venait tout juste de retirer un avis immédiatement remplacé par un nouveau.

les nouveaux médias, on a dû ajouter des éléments dans nos activités de prévention, parler des risques du Web et non seulement du danger qui se trouve dans les rues ou les parcs. En ce sens, nous avons aussi collaboré à la création d'application pour le Web et les téléphones intelligents qui facilitent et accélèrent la publication et l'échange d'information sur les enfants disparus. Nous développons des outils pédagogiques de prévention, comme des jeux de rôles que nous présentons dans les CPE, les écoles et les camps de jour, des publications pour les familles et les professionnels qui travaillent avec les jeunes. On a aussi mis sur pied un Club de vigilance.

Après le drame, c'est l'aide que nous apportons aux familles pour lesquelles les nouvelles sont mauvaises, mais aussi le soutien à la réintégration dans la famille des enfants retrouvés, car il y a là du travail d'adaptation et de réadaptation à faire. Après les retrouvailles, familles et enfants doivent se réapproprier. Nous offrons aussi du soutien aux parents qui doivent aller récupérer à l'étranger leurs enfants suite à un enlèvement parental, s'assurer qu'ils aient fait les démarches et obtenu les papiers nécessaires.

Nous avons aussi des partenariats. Par exemple, Enfant-Retour Québec est le seul OSBL (organisme sans but lucratif) membre du réseau canadien *Nos enfants disparus* coordonnés par la GRC et auquel participe notamment le SPVM et la SQ. Nous sommes aussi partenaires de l'*Alerte Amber* que nous avons aidé à implanter au Québec. La plupart des disparitions arrivent à Montréal ou aboutissent à Montréal. On a donc, au fil des années, développé une relation exceptionnelle de confiance avec les policiers du SPVM qui sont devenus nos alliés pour la publication des avis, la récolte des indices, les activités de prévention dans lesquelles nous sommes souvent accompagnés de policiers, mais surtout pour l'opération d'identification d'enfants. On fait des fiches sur lesquelles apparaissent toutes les informations pertinentes pour lancer rapidement les recherches advenant une disparition. Les policiers utilisent même nos publications dans leurs propres activités de sensibilisation et de prévention.

Quels résultats obtenez-vous?

Depuis 1985, Enfant-Retour a apporté son soutien à des milliers de familles dans leurs démarches pour retrouver leurs enfants, mais surtout, nous avons contribué à résoudre 780 cas de disparitions. Ça c'est une grande fierté pour nous! Nous avons aussi tenu des activités de sensibilisation qui ont rejoint 175 000 personnes, surtout des enfants et des jeunes de 4 à 17 ans, mais aussi des parents et des adultes travaillant avec les jeunes et les enfants.

Quelle est la principale difficulté que vous rencontrez?

Je sais que ce n'est pas unique à nous et que tous les OSBL rencontrent la même difficulté, mais c'est le financement de nos activités. À chaque année c'est à recommencer car il n'y a pas beaucoup de financement récurrent. Et c'est difficile, car il faut innover dans les activités de financement parce que la compétition est forte. On se doit d'être original. En plus de notre tournoi de golf, depuis quelques années on organise une course de bateaux-dragons pour se financer. C'est aussi difficile parce qu'on a l'impression d'utiliser du temps qu'on ne met pas sur les dossiers de disparition, la prévention et le soutien aux familles d'enfants disparus.

En conclusion, quel est le message que vous voudriez transmettre aux lecteurs d'ENSEMBLE!?

Un enfant disparu est la responsabilité de tous. Alors, si vous êtes témoin de quelque chose, si vous savez quelque chose, vous devez communiquer avec la police le plus tôt possible ou avec Enfant-Retour Québec. Peut-être sauverez-vous une vie!

Pour signaler ou donner de l'information sur une disparition à Enfant-Retour Québec, composez le **514 843-4333** ou, sans frais, le **1 888 692-4673** ou envoyez un courriel à info@enfant-retourquebec.ca



Mesdames Susan Armstrong (à gauche) et Marcèle Lamarche (à droite) ont cofondé Enfant-Retour en 1985. Elles sont photographiées devant leur premier bureau... Que de chemin parcouru depuis lors!

ENFANT-RETOUR
Québec



CLUB DES PETITS
DÉJEUNERS DU QUÉBEC^{MD}

www.clubdejeuners.org

Soulever des montagnes... de nourriture pour remplir des petits ventres

Stéphan Bujold



Daniel Germain
Président-fondateur
du Club des petits déjeuners

Daniel Germain a servi ses premiers petits déjeuners en 1994 à l'école primaire Lionel-Groulx située dans un quartier populaire de Longueuil. Depuis lors, son organisme a connu une ascension fulgurante digne des plus grands chevaliers d'industrie et génies de la finance, à la différence près que toute cette croissance s'est faite entièrement au bénéfice de la société et du bien public. Il voulait changer le monde et il l'a fait. Et cette société lui en fut reconnaissante, car elle lui a remis d'innombrables distinctions, dont l'Ordre du Canada et l'Ordre national du Québec. Même la communauté internationale a reconnu la pertinence de son engagement en le désignant consultant auprès du Programme alimentaire mondial (PAM) de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Il fut aussi l'instigateur du Sommet du millénaire qui s'est tenu à Montréal en 2006.

Entrevue avec Francyne Charette,
directrice générale du Club des petits
déjeuners du Québec.

Quelle est la mission du Club des petits déjeuners?

C'est de s'assurer que tous les enfants du Québec entrent en classe le matin avec le ventre plein. La faim est un des principaux facteurs d'échec scolaire. Les enfants qui ont faim ne peuvent pas se concentrer et les premières années du primaire sont déterminantes dans la réussite ultérieure des élèves au secondaire et dans toute leur vie. Évidemment, la plupart des enfants québécois arrivent à l'école le ventre plein, mais dans les milieux plus défavorisés ce n'est pas toujours le cas et c'est là que nous intervenons. Bref, notre mission est d'offrir un petit déjeuner complet et équilibré afin que ces enfants au ventre vide le matin aient une chance égale de réussite scolaire.

Comment déterminez-vous l'admissibilité d'un enfant à recevoir un petit déjeuner?

Nous ne la déterminons pas. C'est l'école qui se qualifie en fonction de l'indice de défavorisation utilisé par le ministère de l'Éducation du Québec. C'est un indice de 1 à 10 qui permet de déterminer le taux de défavorisation d'une école : plus il est élevé, plus l'école est située en milieu



Madame Francyne Charette est directrice générale du Club des petits déjeuners depuis 2006, mais y œuvre depuis 1994. Elle est photographiée au siège social de l'organisme à Boucherville.



En plus d'être mignonnes à croquer, ces enfants-là n'ont-ils pas l'air heureux et en santé? C'est un peu grâce aux bénévoles et donateurs du Club des petits déjeuners.

défavorisé et donc ses élèves ont plus de chance de provenir d'une famille défavorisée et de ne pas avoir eu la chance de déjeuner avant d'entrer en classe. Ce sont les écoles qui communiquent avec nous pour obtenir le service et tous les enfants d'une école dont l'indice se situe entre 8 et 10, parfois 7 en milieu rural, se qualifient automatiquement. Évidemment, ce ne sont pas tous les enfants qui se présentent au petit déjeuner, la plupart ont déjà mangé à leur faim. Les parents doivent inscrire leur enfant au Club, mais ça peut arriver que ce soit les intervenants de l'école qui le font si nous ne parvenons pas à joindre les parents d'un enfant qui nous a été signalé.

Les écoles où nous servons le petit déjeuner sont maintenant près de 300 à travers tout le Québec. Nous sommes même présents en Basse-Côte-Nord et au Nunavik, là où il n'y a plus de route. Nous avons des partenariats avec des compagnies de transport aérien et maritime pour y acheminer les denrées. Ce sont pour la plupart des écoles primaires, mais nous sommes présents aussi dans une vingtaine d'écoles secondaires, car les gens du milieu nous ont fait comprendre qu'il n'y avait pas de miracle qui s'opérerait entre la sixième année et le secondaire un pour les enfants qui bénéficient de notre service.

Comment s'organisent les petits déjeuners?

La plupart des écoles primaires n'ont pas de cafétéria ou de cuisine. Nous fournissons et installons dans les écoles tout le matériel nécessaire à la préparation et au service des petits déjeuners. Ce sont nos bénévoles qui préparent et servent les petits déjeuners aux enfants. Les petits déjeuners servis respectent les recommandations du *Guide alimentaire canadien*, ils sont donc nourrissants et équilibrés. Les aliments que nous utilisons sont de première qualité et les trois quarts d'entre eux nous sont gracieusement fournis par l'un ou l'autre de nos nombreux partenaires du secteur agroalimentaire.

Avez-vous d'autres activités?

Pendant l'été, nous organisons des camps pour les enfants. Mis à part les petits déjeuners, c'est sur la formation de nos bénévoles que nous mettons le plus de temps. Ils sont près de 4 000 et représentent des figures de stabilité pour les enfants. On a constaté que l'un des principaux enjeux pour

la réussite scolaire des jeunes que nous desservons c'est le développement et le renforcement de leur estime de soi. Nous avons élaboré un programme pour nos bénévoles qui s'appelle *JeunEstime*. Ils apprennent à adopter des comportements et un langage visant à renforcer l'estime de soi des enfants qu'ils servent le matin. Par exemple, ils appellent tous les enfants par leur prénom et n'utilisent aucun surnom, même gentil ou affectueux. Pour certains enfants, c'est toute une surprise, car ils n'entendent pas souvent leur prénom et c'est capital dans le développement de l'identité personnelle, l'une des assises de l'estime de soi.

Quel est le principal défi que vous devez relever?

Comme tous les organismes, le financement est un enjeu important, mais je vous dirais que c'est véritablement le recrutement et le renouvellement de nos très nombreux bénévoles qui représentent notre principal défi. Ils n'ont pas de profil précis. Il y en a de tous âges et de tous statuts socio-économiques. De plus en plus, les employeurs favorisent le bénévolat et ça nous aide beaucoup.

Y a-t-il une réalisation dont vous êtes particulièrement fière?

Tout ce que l'on fait me rend fière. Mais je me souviens d'une fois où un directeur d'école nous a dit que depuis que nous étions là, il pouvait entendre le silence dans son école. C'est que les enfants qui ont faim ont de la difficulté à se concentrer et ils sont ainsi plus turbulents et bruyants, ce qui dérange les autres. Le retour du silence était donc, pour lui, une condition favorisant l'apprentissage de tous ses élèves et c'est exactement ce que nous voulons : favoriser l'apprentissage de tous les enfants.

En conclusion, y a-t-il un message que vous voudriez transmettre aux lecteurs de la revue ENSEMBLE!?

Tous les enfants ont droit à une chance égale dans la vie, indépendamment du milieu d'où ils viennent. Cette chance-là, c'est l'éducation qui va leur donner. Mais pour que ça marche, il faut que tous les enfants mangent à leur faim avant d'entrer en classe. Et il me semble que dans un pays riche comme le nôtre, ce n'est pas trop demander que de veiller à ce que non seulement tous les enfants aient accès à l'éducation, mais qu'ils y aient accès dans les meilleures conditions d'apprentissage possible, avec le ventre plein. Pour obtenir des services, devenir bénévole ou faire un don, composez le **450 641-3230** ou consultez le site à l'adresse <http://www.clubdejeuners.org>.

Quelques chiffres éloquents

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, les 4 000 bénévoles du Club des petits déjeuners ont servi chaque matin avant les classes 18 000 repas à autant d'enfants, dans 297 écoles primaires et secondaires du Québec, pour un total de 2,5 millions de petits déjeuners représentant près de 1 100 tonnes de nourriture! Si cela n'est pas soulever les montagnes... Et comme si ce n'était pas assez, le Club des petits déjeuners est également une véritable PME prospérant dans l'économie sociale avec un chiffre d'affaires de 9,1 millions de dollars et fournissant de l'emploi à 62 personnes, le tout autofinancé à 99,5 %.



FONDATION DOLLARD-CORMIER

Lutter contre la dépendance

Stéphan Bujold

« Vous dites toxicomanie, mais le Centre Dollard-Cormier c'est bien davantage. On s'y attaque à plusieurs formes de dépendances : les drogues illégales et les drogues légales comme les médicaments, l'alcool, le jeu compulsif et, de plus en plus, la cyberdépendance qui connaît une croissance exponentielle. La toxicomanie n'est en fait que la pointe de l'iceberg. »

C'est ainsi que Valérie Mèpelon, directrice générale de la Fondation Dollard-Cormier, rappelle à l'ordre ceux qui restreignent à la seule toxicomanie le champ d'action du Centre Dollard-Cormier, institut universitaire sur les dépendances affilié aux universités de Montréal et de Sherbrooke.



Madame Valérie Mèpelon dirige la Fondation Dollard-Cormier depuis maintenant 3 ans. Elle est photographiée devant l'entrée principale du bel édifice de la rue Prince-Arthur qui a successivement abrité l'Hôpital français et l'Hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc.

Qu'est-ce au juste que le Centre Dollard-Cormier?

Un centre de réadaptation pour les personnes de tous âges aux prises avec une dépendance. C'est aussi un centre de désintoxication où les patients résident ou pas, selon les soins dont ils ont besoin, et une urgence toujours ouverte où les personnes en crise peuvent être conduites par les policiers ou les ambulanciers par exemple. Il y a également un volet prévention, notamment auprès des jeunes dans les écoles. Tous ces services sont gratuits et défrayés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Le Centre est né en 1997 à la suite de la fusion de trois centres montréalais de réadaptation pour les personnes vivant avec une dépendance : Alternatives, Domrémy-Montréal et Préfontaine.



Décédé en 1995, Dollard Cormier était professeur et chercheur à l'Université de Montréal. En 1970, il a fondé le premier laboratoire de recherche sur les dépendances. Auteur de plusieurs études, il a introduit l'approche biographique dans le traitement des dépendances. Il considérait la dépendance comme une maladie et les personnes dépendantes comme souffrant de cette maladie, et ce, afin de lutter contre les préjugés dont ils sont souvent victimes.

Quelle est la mission de la Fondation Dollard-Cormier?

La Fondation Dollard-Cormier a été créée en 1999 à partir du fonds de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc. Sa mission est de financer le démarrage de nouveaux programmes et services offerts aux usagers du Centre Dollard-Cormier, mais qui ne peuvent encore bénéficier d'un financement récurrent. Bref, bonifier et diversifier les services du Centre Dollard-Cormier. Ce sont les intervenants du Centre qui identifient ces nouveaux besoins et en font part à la Fondation. Par exemple, un jour un intervenant a reçu un appel d'une petite fille dont la mère était tombée sans connaissance. Elle a trouvé la carte du Centre sur sa mère. Du coup, les intervenants se sont dit qu'elle ne devait pas être la seule dans cette situation et avec l'aide de la Fondation ils ont élaboré un projet. Le Programme Entourage s'adresse aux proches des personnes vivant avec une dépendance. Ce programme bénéficie désormais d'un financement récurrent, mais c'est avec l'aide des donateurs de la Fondation qu'il a pu voir le jour.

Les statistiques indiquent que le taux de chômage chez les personnes aux prises avec une dépendance est de 75 %. Les intervenants ont donc imaginé et mis sur pied un programme d'employabilité pour les usagers du Centre. Depuis, le Centre a reçu une subvention spécifique afin d'implanter ce projet ailleurs au Québec, ce qui est déjà fait notamment dans la région de Québec par notre homologue, le Centre Ubald-Villeneuve. Sans la Fondation et ses donateurs, ce programme n'existerait pas.

Un autre projet dont nous sommes aussi très fiers est le volet scolaire 17-24 ans. Le Centre offrait déjà un programme scolaire pour les jeunes à partir de 12 ans. Les intervenants ont toutefois constaté qu'il était

moins bien adapté aux jeunes adultes. Ils ont élaboré un projet s'adressant particulièrement à cette clientèle de 17 à 24 ans. Dans les deux cas, ce sont des enseignants fournis gracieusement par la Commission scolaire de Montréal qui font la classe aux usagers du Centre. Ça se fait un peu comme dans les centres d'éducation aux adultes, sous la forme de monitorat. Le cheminement est donc adapté pour répondre aux besoins spécifiques des usagers de 17 à 24 ans. Nous sommes particulièrement fiers de ce projet, car 89 % des jeunes qui y prennent part réussissent les examens du ministère de l'Éducation.

Quels sont les défis qui se posent à vous dans l'avenir?

Chaque année, 10 000 personnes bénéficient des services du Centre Dollard-Cormier. Une enquête récente montre qu'il y a 10 000 autres personnes vivant avec une dépendance sur le territoire que nous desservons et auxquelles nous ne sommes pas en mesure de venir en aide. Il y a donc un immense besoin pour nos services, particulièrement dans l'ouest de l'île de Montréal. Il faudrait que nous puissions augmenter notre capacité en ouvrant de nouveaux points de service afin de rejoindre cette clientèle qui peut difficilement se déplacer au centre-ville.

Au niveau du financement, c'est la diversification. Nous avons des activités récurrentes comme un tournoi de golf annuel et une campagne de sollicitation postale, mais il y a tant à faire... Dans notre domaine, ce sont des ressources humaines, d'intervenants dont nous avons besoin. Or, beaucoup de donateurs privés préfèrent subventionner du matériel. Il faut les convaincre.

Pour obtenir des renseignements sur les services du Centre Dollard-Cormier, composez le 514 385-1232 ou le 514 288-1515 pour joindre le service Urgence-Toxicomanie disponible 24 heures sur 24. Pour faire un don à la Fondation Dollard-Cormier, faites le 514 282-5544 ou rendez-vous sur son site à l'adresse www.fondationdc.com.

FONDATION



Centre de réadaptation Marie Enfant
CHU Sainte-Justine

A méliorer et permettre l'autonomie des enfants vivant avec un handicap

Stéphan Bujold

Les enfants, c'est touchant. Les enfants malades, c'est prenant. Que dire des enfants vivant avec un handicap? Visite au Centre de réadaptation Marie Enfant et rencontre avec Marie-Paule Ceuppens et Marise Rousseau, deux femmes engagées se dévouant à l'amélioration de la qualité de vie des enfants vivant avec un handicap par l'entremise de la Fondation Mélio.

Qu'est-ce que le Centre de réadaptation Marie Enfant?

Une institution de soins pédiatriques qui a beaucoup d'histoire. Au départ, c'était une clinique où l'on soignait les enfants atteints de tuberculose. L'hôpital Marie Enfant est né en 1961 et il s'est graduellement spécialisé dans la réadaptation des enfants présentant une déficience physique ou de la parole et du langage. Cette vocation sera confirmée en 1982 quand Marie Enfant est devenu le premier hôpital pédiatrique du Québec entièrement voué à l'adaptation et à la réadaptation. Depuis l'an 2000, c'est un centre de réadaptation associé à Sainte-Justine, un centre hospitalier universitaire affilié à l'Université de Montréal.



Quelle est la clientèle de Marie Enfant?

Ce sont les enfants handicapés et leur famille. Les enfants sont handicapés soit de naissance ou bien des suites d'une maladie dégénérative ou encore d'un accident tragique ayant causé une amputation ou une paralysie.

Quels sont les services que Marie Enfant leur offre?

L'offre de service est très variée, ça dépend de la condition de chaque enfant. Il y a des enfants qui habitent ici depuis des années et qui ne nous quitteront qu'à leur majorité pour un centre d'hébergement. Il y a des enfants qui font des séjours plus ou moins longs et qui retourneront ensuite dans leur famille. Il y a des enfants qui viennent faire de la réadaptation plusieurs fois par semaine sans résider au centre. Il y en a d'autres qui passeront par toutes ces étapes. Chaque année, 5 000 enfants bénéficient de l'un ou l'autre des services d'adaptation et de réadaptation offerts par Marie Enfant et soutenus financièrement par la Fondation Mélio.

On ne s'étonne pas que Dr Clown soit l'un des projets les plus populaires auprès des enfants fréquentant le Centre de réadaptation Marie Enfant. Sur la photo, Christian accompagné de deux docteurs Clowns.

Quelle est la mission de la Fondation Mélio?

Comme dans la plupart des centres hospitaliers, le financement public ne couvre pas tous les besoins des patients et c'est encore plus vrai lorsque ce sont des enfants qui ont des besoins affectifs et ludiques. C'est cette différence que nous essayons de combler pour améliorer la qualité de vie des enfants et des familles qui fréquentent et bénéficient des services de Marie Enfant. Ce qui est merveilleux dans un hôpital pédiatrique, c'est que tout le monde se sent concerné par ça. Il y a beaucoup d'employés de Marie Enfant qui font des dons à la Fondation par prélèvement automatique sur chacune de leur paie.

Pendant l'entrevue, une dame poussant un chariot sur lequel est posée une boîte à dons fait son entrée dans le bureau. C'est Suzanne Paquette-Sincennes. Après avoir travaillé pendant plus de 35 ans comme secrétaire médicale à Marie Enfant, elle y est maintenant bénévole. Elle préside le CREME (Comité des retraités et employés de Marie Enfant). D'où vient-elle?

« À chaque semaine, je fais une tournée pour ramasser des dons sur les étages du Centre. Je ne ramasse pas une fortune, mais c'est beau de voir tout le monde y mettre du sien : les familles, mais aussi les employés et même les enfants contribuent selon leur moyen. »



La Fraternité des policiers et policières de Montréal (FPPM) vient en aide à la Fondation Mélio (notamment) par le biais de sa Journée fêtes au lard. De gauche à droite, Rodger Brulotte, chroniqueur sportif émérite; Flik; Marie-Paule Ceuppens, directrice générale de la Fondation Mélio; Marc Parent, chef du Service de police de la Ville de Montréal; Suzanne Gagnon, adjointe au directeur général du Centre de réadaptation Marie Enfant; Dominic Sillon du duo d'humoriste Dominic et Martin; et Yves Francoeur, président de la FPPM.

Quel genre d'amélioration la Fondation Mélio apporte-t-elle à la qualité de vie des bénéficiaires de Marie Enfant?

Ça peut être par l'achat d'équipement nécessaire à certaines thérapies spécialisées, comme des tables pour les massothérapeutes et des bains pour l'hydrothérapie. Il y a aussi des programmes spécifiques, comme *Réadapt-innovation*, que nous soutenons financièrement. Comme son nom l'indique, c'est un programme qui vise à soutenir



De gauche à droite, Marie-Paule Ceuppens, Marise Rousseau, respectivement directrice générale et adjointe administrative de la Fondation Mélio, et Suzanne Paquette-Sincennes, présidente du Comité des retraités et employés de Marie Enfant.

la recherche et l'innovation dans la réadaptation pédiatrique. Les intervenants de Marie Enfant déposent des projets et un comité de professionnels décide quels projets obtiendront un financement. On a par exemple installé un mur d'escalade et développé un partenariat avec l'École de cirque, deux projets retenus pour leur innovation, mais aussi leur aspect ludique, car pour obtenir la participation des enfants, ce qui est nécessaire à l'adaptation et à la réadaptation, il faut que ce soit amusant. La Fondation a également mis sur pied le Fonds répit qui s'adresse aux parents. Un enfant handicapé ça demande beaucoup de temps et d'énergie et souvent, on ne peut pas le faire garder par la petite voisine ou même les grands-parents. La Fondation a donc mis sur pied avec le Mouvement Desjardins un projet qui met gratuitement à la disposition des familles 12 chambres pouvant accueillir leur enfant pendant deux jours consécutifs.

Ce doit être un travail gratifiant?

Notre plus belle récompense c'est de voir que tout ce que l'on fait profite directement aux enfants.

Et il suffit de se promener un peu sur les étages pour constater que les propos de mesdames Ceuppens et Rousseau sont justifiés : tout le monde que l'on croise, employés, bénévoles ou bénéficiaires, ont l'air véritablement contents d'être là, ce qui en fait une institution de santé pas ordinaire. Bravo pour tout ce beau travail!

Pour obtenir des renseignements ou faire un don à la Fondation Mélio, composez le **514 723-8950** ou rendez-vous sur son site à l'adresse **www.fondation-melio.org**.



Un Prolongement à la famille de Montréal

30 ans de dévotion à l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle

Stéphan Bujold

ENSEMBLE! s'est rendu dans Hochelaga-Maisonneuve, à la rencontre de mesdames Lucie Kuryluk et Carroll Godin, présidente et directrice générale d'Un prolongement à la famille, organisme dans lequel elles sont toutes deux personnellement impliquées, car elles sont respectivement mère et sœur d'une personne vivant avec une déficience intellectuelle et avec laquelle elles vivent au quotidien.

« Après 21 ans, un jeune qui vit avec sa famille ou en famille d'accueil n'a plus de service parce que l'école est finie pour lui et il doit se tourner vers les centres de réadaptation où il y a de longues listes d'attente pour obtenir des services et des activités. Nous rendons donc service aux proches de personnes vivant avec une déficience intellectuelle qui n'en peuvent plus de voir leurs enfants assis devant la TV à longueur de journée. »

Selon madame Godin, c'est à quoi sont confrontés les parents qui persévèrent en gardant avec eux à la maison leurs enfants ayant une déficience intellectuelle, car il leur est pratiquement impossible de leur trouver des activités.



Depuis quand l'organisme existe-t-il?

Presque 30 ans. C'est en 1982 que des parents de Pointe-aux-Trembles se sont mis ensemble pour offrir des activités à leurs enfants. Au début, ils ont obtenu un petit local au CLSC. Graduellement, des parents de l'est de l'île de Montréal se sont ajoutés et l'organisme a dû se reloger, faute de place. On est dans le quartier depuis 1992, et ici, depuis 1996.

Ici, c'est La Mecque de l'entraide sociale et communautaire, le fameux Pavillon d'éducation communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve, où l'organisme occupe une place importante de l'ancienne école du boulevard Pie-IX, qui abritait aussi jusqu'à récemment encore la non moins fameuse radio communautaire CIBL.



Quels sont les objectifs poursuivis par votre organisme?

C'est d'offrir des activités aux adultes vivant avec une déficience intellectuelle qui habitent toujours chez des membres de leur famille ou en famille d'accueil. Garder ces personnes à la maison, c'est un choix que font plusieurs parents, mais c'est aussi une lourde responsabilité. Dans les centres d'hébergement, les personnes sont prises en charge et des activités leur sont offertes. Quand elles habitent avec leurs proches, c'est différent. La famille doit s'occuper d'eux 24 heures par jour et n'a parfois pas le temps ni l'énergie d'organiser des sorties et des activités. Chez Un prolongement à la famille, on leur vient en aide en leur proposant des activités. Ça donne aussi l'occasion aux personnes atteintes de déficience intellectuelle de rencontrer du nouveau monde

qui vit la même chose qu'eux. En les prenant en charge, on donne ainsi un répit aux aidants naturels qui en ont bien besoin. Ça fait longtemps qu'on a compris ça parce qu'on le vit nous-mêmes au quotidien.

Mais toutes ses activités visent aussi deux autres objectifs qui font partie de la mission de notre organisme. Nous voulons intégrer socialement les personnes vivant avec une déficience intellectuelle. La société a fait pas mal de chemin depuis quelques décennies, mais il y a encore beaucoup de gens qui acceptent difficilement ces personnes et d'autres qui en ont peur. Les sorties servent donc à favoriser l'intégration et en même temps à sensibiliser la société à l'égard des personnes atteintes de déficience intellectuelle. Ce sont des personnes comme les autres, un peu différentes, c'est tout.



Quel genre d'activités organisez-vous?

Pour préparer et faciliter l'intégration sociale, on organise des cours sur différents sujets comme la bienséance, comment se tenir en public. Grâce à un partenariat avec la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, deux enseignants viennent faire la classe à nos membres, 4 jours par semaine et 6 heures par jour. Les cours visent surtout à maintenir les acquis, car la plupart de nos membres ont fréquenté l'école jusqu'à 18 ans et ensuite il faut travailler pour que les choses apprises soient conservées. Des cours d'informatique leur sont aussi offerts. Ils apprennent à se servir des ordinateurs, à naviguer sur Internet et même à se faire une page Web ou un profil Facebook. Il y a aussi des cours d'arts qui permettent à nos usagers d'apprendre à s'exprimer par des moyens différents. Certains sont bourrés de talent, c'en est parfois surprenant!

Pour favoriser l'intégration sociale, on organise des sorties à l'extérieur de nos locaux. Tous les vendredis soir, c'est la sortie au restaurant. On organise aussi des sorties dans les centres commerciaux. Nos membres vont aussi jouer aux quilles. Toutes ces activités sont très populaires auprès de nos membres. Elles permettent aussi de réaliser notre objectif de sensibilisation parce que nos groupes sont visibles, mais savent se tenir et les gens qui les rencontrent



Dans l'ordre habituel, mesdames Lucie Kuryluk, présidente, et Carroll Godin, directrice générale, pose fièrement (et avec raison) devant une œuvre originale réalisée par l'un des membres de leur organisme dans le cadre d'un cours d'arts plastiques.

se rendent compte que ce sont des personnes comme les autres.

Tous ces cours et ces activités sont offerts aux personnes de plus de 21 ans et il n'y a pas de limite d'âge, c'est en fonction de la capacité à se déplacer de nos membres, car ils doivent être en partie autonomes pour participer aux activités.



Mesdames Kuryluk et Godin dans la classe d'informatique où les membres d'Un prolongement à la famille apprennent à intégrer la société contemporaine et à communiquer à l'aide des moyens à la fine pointe qu'offrent les nouveaux médias et les réseaux sociaux.



Avez-vous des activités pour les plus jeunes?

Pas pendant l'année scolaire, car ils vont à l'école. Mais pendant l'été, il y a peu de services pour eux et ça complique pas mal la vie de leurs parents. C'est pour ça que nous organisons un camp de jour pour les 12 à 18 ans.



Quel est le principal défi que vous devez relever?

Ce sont les ressources humaines. Tous les services que nous offrons nécessitent du personnel qualifié comme des travailleurs sociaux ou des éducateurs spécialisés. Malheureusement, nous n'avons pas la capacité de les payer à leur juste valeur. Dans ces conditions, il est difficile de garder notre personnel. Ceux qui restent sont de vrais missionnaires qui doivent s'oublier financièrement parlant...



En conclusion, y a-t-il un message que vous voudriez transmettre aux lecteurs de la revue ENSEMBLE!?

On a peur de ce qu'on ne connaît pas. À Un prolongement à la famille, nous voulons que les gens apprennent à connaître les personnes vivant avec une déficience intellectuelle, car ils sont comme tout le monde et ont le droit à une place dans la société.

Pour obtenir des services ou faire un don, composez le **514 504-7989** ou consultez le site à l'adresse **www.upfm.ca**.



Des centres de conditionnement physique adaptés aux besoins des personnes vivant avec un handicap

Visite d'un centre de conditionnement physique peu ordinaire et rencontre avec Kim Côté, directrice générale de la Fondation Viomax.

Depuis quand la Fondation Viomax existe-t-elle?

Elle a été officiellement fondée en 1997 à l'initiative de Claude Lefrançois, éducateur au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau. Il y avait un vide à combler car après la réadaptation, les personnes vivant avec une déficience physique n'avaient pas vraiment d'endroit où elles pouvaient maintenir les acquis de la réadaptation par le conditionnement physique. Ça prend des entraîneurs et des équipements très spécialisés qu'on ne trouvait nulle part dans la région de Montréal sauf à Lucie-Bruneau mais sous-utilisés. Il s'agissait d'augmenter et de maximiser l'utilisation des équipements et de les rendre disponibles après la période de réadaptation. Voire même d'augmenter le nombre et la qualité de ces équipements. Au début, il n'y avait que deux employés à temps partiel ici sur le Plateau. Nous en comptons maintenant 35 dans six installations à Montréal et à Laval.

Quel est le mandat de votre organisme?

C'est d'offrir des centres de conditionnement physique adaptés aux besoins des personnes vivant avec un handicap physique. Dans nos centres, nous offrons des programmes d'entraînement adaptés aux besoins particuliers de nos 800 membres et supervisés par des kinésithérapeutes. L'activité physique permet de maintenir les acquis de la réadaptation, mais donne aussi une occasion à nos membres de sortir de chez eux, de rester actifs dans la communauté, ce qui est aussi important que l'activité physique en elle-même.

Vous avez dit 800 membres. Qui sont-ils?

Ce sont des personnes vivant avec un handicap physique permanent pour lequel ils ont au préalable obtenu des services de réadaptation de Lucie-Bruneau, mais aussi de

Marie Enfant, MAB-Mackay et Constance-Lethbridge, autant de centres de réadaptation dont Viomax est partenaire. Il n'y a pas de limite d'âge pour devenir membre de Viomax. Il y a un montant forfaitaire annuel à payer pour être membre et un autre montant pour les activités spécifiques comme dans n'importe quel centre sportif communautaire. Les coûts sont minimes, mais les personnes vivant avec un handicap ont généralement de faibles revenus et de la difficulté à payer. On voudrait faire mieux, mais nous devons financer notre équipement et payer nos entraîneurs.

Quel genre d'activités organisez-vous?

Nous offrons le même genre de service que les centres de conditionnement. C'est-à-dire des salles d'entraînement avec des programmes adaptés aux besoins de nos membres et des entraîneurs particuliers pour les mettre en œuvre. Nous offrons aussi des cours de natation et de danse, pour tous, mais en particulier pour les enfants. Pour ces derniers, nous avons même un club de natation qui compte 35 athlètes et deux entraîneurs à temps plein qui préparent la relève pour l'équipe nationale. Comme tous les autres athlètes, nos jeunes caressent le rêve de représenter leur pays lors des Jeux paralympiques.

Quels résultats obtenez-vous?

Il n'y a pas de données là-dessus, mais c'est certain que les personnes handicapées qui font de l'activité physique vont moins souvent à l'hôpital et consomment moins de médicaments. De plus, elles restent davantage autonomes et peuvent se faire à manger ou aller faire leurs courses. Une dame dont le mari est l'un de nos membres me confiait récemment que sans Viomax, elle ne serait pas capable de travailler, elle devrait rester à la maison pour s'occuper de son mari. Ça aussi, ce sont des économies pour toute la société.

La **kinésiologie** est littéralement la science (logie) du mouvement (kinésio), et plus précisément celui du corps humain. C'est une spécialisation dérivée de l'éducation physique qui étudie les mouvements et la mécanique du corps humain lors de ses activités. Elle sert notamment à adapter l'activité physique afin de faciliter la réadaptation ou l'adaptation du corps humain devant vivre avec une déficience physique.



Kim Côté est kinésiologue de formation et elle œuvre auprès de Viomax depuis 2003. Après avoir gravi tous les échelons et avoir été directrice adjointe pendant 5 ans, elle en est maintenant la directrice générale depuis l'été dernier.

Quel est le principal défi que vous devez relever?

C'est évidemment le financement et particulièrement celui des ressources humaines. Nos employés sont tous des professionnels méritant d'être payés à leur juste valeur, ce qui n'est pas toujours le cas, faute d'un financement adéquat et surtout récurrent. Chaque année, tout est à recommencer...

En conclusion, y a-t-il un message que vous voudriez transmettre aux lecteurs de la revue ENSEMBLE!?

L'activité physique c'est important pour tout le monde afin de rester en santé et de réduire les coûts sociaux engendrés par l'inactivité physique. C'est tout aussi vrai pour les personnes handicapées qui, pour des raisons évidentes, sont encore plus sujettes que les autres à rester inactives. Mais un organisme comme le nôtre ne dispose pas de financement récurrent des gouvernements parce que nous sommes considérés comme faisant dans le loisir et les sports. Pourtant, c'est bien de santé publique dont il s'agit et il serait temps que la société fasse la réflexion de savoir si elle souhaite que l'activité physique soit considérée comme faisant partie de la santé. Surtout que les coûts du système de santé augmentent continuellement et que l'activité physique est l'un des moyens les plus sûrs, sinon de les réduire, à tout le moins de les contrôler. Les gens en forme ne fréquentent-ils pas beaucoup moins les services de santé? Poser la question, c'est y répondre...

Pour obtenir des services ou faire un don, consultez le site de la Fondation Viomax à l'adresse www.viomax.org.



La salle de conditionnement physique adapté située au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau de Montréal compte des dizaines d'appareils tous aussi sophistiqués les uns que les autres et valant des dizaines de milliers de dollars.



La piscine adaptée du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau est aussi gérée par Viomax. C'est l'une des plus belles et modernes du Québec.



Jean-Marc De Nobile, responsable des Communications
Musée de la police de Montréal

Avec la collaboration de :
Gilles Landriault, directeur responsable de la technologie et imagerie
et Louise Côté, conservatrice



Saviez-vous que...

- Le 25 novembre 1964, quelque 3 700 cahiers à anneaux contenant les directives du Service de police de Montréal, le Code de discipline et la procédure disciplinaire étaient livrés à tout le personnel.

À la fin de chaque directive, il y avait un espace indiqué « **J'ai lu et je comprends** » et, en dessous, on devait y apposer sa signature et y ajouter la date.

À l'article 6.07 (2), le Code de discipline stipulait : « Commet une infraction, tout employé qui néglige de rembourser ses justes dettes ».

À l'article 6.11 (1) « Commet une infraction, tout employé qui lance ou répand un potin, une rumeur ou un renseignement susceptible d'engendrer agitation ou désordre ».

À l'article 6.11 (8) « Commet une infraction, quiconque divulgue, critique sans autorisation les affaires du Service ou les ordres ou directives émanant des supérieurs ».

Vous imaginez-vous?

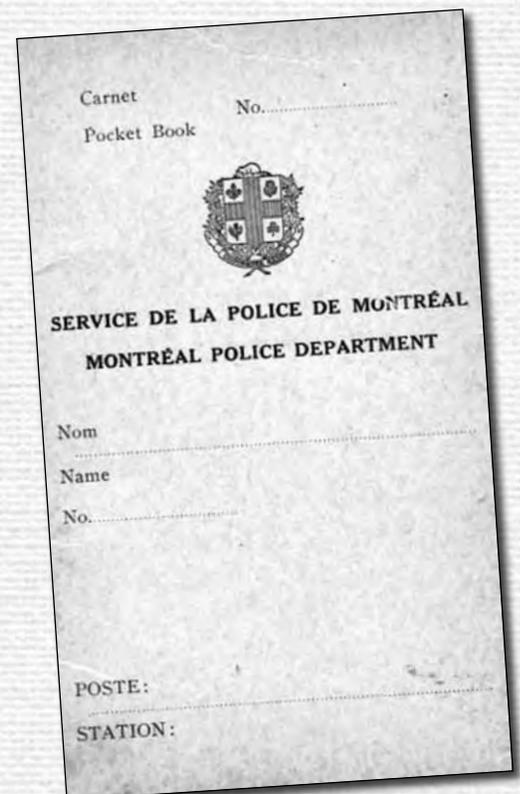
- Le 27 janvier 1965, le Service officialisait le « **Carnet de notes** » des policiers, dans lequel ils devaient consigner tout événement d'intérêt policier, plaintes ou incidents, *comme on le disait à cette époque*.

On commençait par y inscrire le jour, la date et l'heure ainsi que le lieu de l'événement et, ensuite, la nature ainsi que les circonstances des interventions qu'on y faisait.

Pour la Gendarmerie, les feuilles étaient brochées, les carnets numérotés et le tout inscrit dans un registre. Ils étaient remis aux policiers par leur officier supérieur. Une fois complet, le carnet devait être retourné à l'officier pour être conservé.

Pour la Sûreté (les enquêtes), les feuilles étaient amovibles et la remise était faite par l'officier supérieur. Contrairement à la Gendarmerie, les enquêteurs les conservaient à leur niveau, et ce, afin de leur faciliter la tâche lors des comparutions à la Cour.

Une vérification périodique des carnets devait être faite par les officiers et annotée de leur signature.





Saviez-vous que...

- En novembre 1966, le SPM procédait à l'émission de la directive 66-GP-8 intitulée « **Compte-rendu des activités** ». Quoiqu'il y soit spécifié très clairement que l'on maintenait le carnet de notes, on institutionnalise ainsi le « **Rapport quotidien des activités** », mieux connu sous l'abréviation **F-53**.

Ce formulaire se veut un rapport standard pour rapporter les activités du personnel motorisé des postes répondant à des appels, permettant la rédaction d'un bref compte-rendu du genre et de la nature de chaque activité, de l'endroit où celle-ci s'est exercée ainsi que du facteur temps.

D'autres escouades et sections l'utilisaient aussi, notamment, la police à cheval, la Sous-section canine, la Sous-section technique ainsi que le personnel de la SIJ.

Au verso, on y retrouvait un espace réservé pour les **billets de circulation émis** (si applicable). Mais la plus grande partie de l'endos était réservée pour **l'état du véhicule et des équipements**. **Au bas**, le ou les **utilisateurs devaient s'inscrire au début ainsi qu'à la fin du quart de travail et remettre le formulaire à l'officier avant de quitter**.

- C'est le **12 août 1983** que la reine Élisabeth II apposait sa signature sur les lettres patentes instituant la « **Médaille de la police pour services distingués** » qui est octroyée par le gouverneur général du Canada depuis 1985, suite aux recommandations que lui formulent les chefs de police du pays tout entier.

Il est important de noter que cette distinction n'est pas une marque d'appréciation automatiquement acquise en fonction du nombre d'années de Service, mais qu'elle vise plutôt à honorer les longues années d'un service exemplaire.

- C'est durant **l'été 1987** que les 24 districts du SPCUM recevaient leur premier **détecteur de métal** pour fins de fouille. Il s'agit du **LYMPS 76** pouvant détecter tous les métaux. Le Service ajoutait dans la revue *La Relève* de juillet 1987 que ce détecteur pouvait fonctionner dans les pires conditions climatiques.



- C'est en **juin 1987** que l'on dévoilait l'arrivée dans la flotte des véhicules du Service, d'un nouveau poste de **commandement mobile** (le 80-10), de **deux laboratoires mobiles** (dont le 79-90), de **deux véhicules tout-terrain** (à quatre roues) de marque Suzuki ainsi que de **20 motos Harley-Davidson**.





Saviez-vous que...

- C'est en février 1988 que le Service retirait les 600 appareils radio-portatifs de marque RCA modèle Tactec pour les remplacer par 932 appareils de marque GE conçus pour être portés à la ceinture à l'aide d'un émerillon avec un microphone/haut-parleur relié à l'appareil et attaché au vêtement. Particularités notées dans la revue *La Relève* février 1988 : durée d'utilisation de la batterie de 8 heures et demie, plus fiable et plus de canaux.

- Le 30 mai 1988, le SPCUM joignait les rangs de nombreux autres grands services policiers d'Amérique du Nord en lançant son programme **Info-Crime**, connu ailleurs sous l'appellation *Crime Stoppers*. Ce programme sollicitait la **collaboration des citoyens pour solutionner des crimes non résolus**, par la télédiffusion de reconstitution de ces crimes. On demandait alors aux citoyens de faire un appel (anonyme si désiré) au numéro de téléphone 393-1133.

- Le quartier général du SPVM, situé au 1441 de la rue St-Urbain à Montréal, célèbre cette année son 11^e anniversaire. En effet, c'est en février 2001 que le SPVM quittait l'édifice du 750, rue Bonsecours / 775, rue Gosford à Montréal, après y avoir passé 87 années, pour s'établir au 1441 de la rue St-Urbain.

Votre musée est aussi situé dans cet édifice. Alors venez donc nous visiter. Pour de plus amples détails concernant une visite, contactez-nous au 514 280-2043 ou par courriel à l'adresse : musee.police@spvm.qc.ca.





Saviez-vous que...

- En 1951, dans le rapport annuel du Service de police de Montréal, on retrouvait les informations suivantes :

Effectif policier du SPM	Nombre
Directeur	1
Directeur adjoint	1
Assistant-directeur	2
Inspecteur-chef	1
Inspecteur	6
Assistant-inspecteur	11
Capitaine-détective	10
Capitaine	19
Lieutenant-détective	18
Lieutenant	94
Sergent-détective	230
Sergent	134
Sergente policière	1
Agent / constable	1432
Agente / constable	18
Total	1979

- L'effectif non policier regroupait 156 employés et cadres civils, dont un médecin*, une garde-malade en chef, six gardes-malades et 5 matrones, pour un effectif total de 2 135 personnes.

* Le médecin se rendait même visiter les membres du Service qui étaient hospitalisés.

Statistiques relatives aux membres du personnel blessés en devoir

Asphyxie	2
Assaut	25
Chute	95
Collision	65
Entorse	17
Morsure	8
Diverses blessures	360
Total	572

Activités des radio-patrouilles (autos-patrouilles) :

Il y avait 280 véhicules de patrouille ainsi que 85 motos en service cette année-là. Au total, ils ont répondu à 179 486 appels, dont 9 304 en patrouillant. La moyenne de réponse aux appels était de 4,4 minutes.

Les patrouilleurs ont procédé à 7 894 arrestations sur appel.

* Fait intéressant, les districts policiers ont accordé 13 333 demandes de protection (Demande d'hébergement nocturne) en 1951 comparativement à 7 988 en 1942.

Sommaire des accidents de la circulation :

En 1951, il y a eu 20 866 accidents de la circulation, dont :

- 14 506 impliquant des véhicules-moteurs et occasionnant 11 décès et 326 blessés graves;
- 2 670 impliquant des piétons et occasionnant 67 décès et 659 blessés graves;
- 521 impliquant des bicyclettes et occasionnant 45 blessés graves;
- 1 405 impliquant des tramways et occasionnant deux décès et 29 blessés graves.



Saviez-vous que...

Statistiques des arrestations pour crimes :

Il y a eu 22 852 personnes arrêtées en vertu du Code criminel pour les crimes suivants :

■ Homicide	19
■ Viol	7
■ Vol qualifié armé	115
■ Assaut grave (voies de fait).....	125
■ Introduction par effraction	363
■ Vol de <i>plus ou moins</i>	1 090
■ Vol de V.A.	318
■ Autres crimes	20 810

Ces crimes furent commis par :

■ Homme (21 ans et +).....	18 277
■ Femme (21 ans et +).....	2 757
■ Garçon (10 à 21 ans).....	1 591
■ Fille (10 à 21 ans).....	227





Saviez-vous que...

Le 18 août 1966, le Service de police de Montréal publiait la **Directive 66-GP-6** « **Armement du Service** », dont voici quelques détails intéressants :

Équipement régulier remis à chaque policier

- un revolver de calibre .38 à six coups, avec un canon de quatre pouces et un étui approprié;
- six balles de type approprié (Colt ou Smith & Wesson);
- une paire de menottes avec clé et étui;
- un bâton avec courroie.



L'équipement aux enquêteurs et aux officiers d'état-major était le même, sauf pour le revolver qui était du même calibre, mais dont le canon était de deux pouces.

Équipement dans chaque poste divisionnaire (l'ancêtre des C.O.) :

- une mitraillette Browning de calibre 9 mm avec deux magasins et 100 balles;
- une mitraillette Reising de calibre 45 mm avec deux magasins et 100 balles;
- deux fusils de calibre 12, avec 50 cartouches SSG et 50 cartouches à balles rayées;
- deux vestes pare-balles;
- deux masques à gaz réguliers, un fusil à cartouches et grenades lacrymogènes de calibre .38;
- une camisole de force.



Le 24 avril 1966, le Service émettait les **Directives générales 66-GO-01 à 10** qui traitaient de la « **Fonction et Organisation du Service de police** »

Ces directives décrivaient la structure et les composantes du SPM, soit la direction et trois départements dirigés chacun par un assistant-directeur assisté d'un inspecteur-chef, tous membres de l'état-major. Voici quelques détails :

Le Département A était à vocation administrative et composé de trois divisions :

- Les services administratifs
- Le service du personnel
- Les services auxiliaires* *Section inspection (ancêtre de la défunte Section des officiers de service), Section communications & transport (ancêtre des télécommunications), Section des permis, Cours & détention, Section de l'identité judiciaire, la fourrière et la Section des effets.*



Saviez-vous que...

Le Département B était en fait le Département de la gendarmerie, soit l'équivalent des opérations territoriales. Le plus important en termes d'effectifs, il regroupait :

- Les 19 districts policiers répartis dans quatre divisions (Centre, Est, Ouest et Nord)
- Trois sections centralisées :
 - ◆ La Section circulation
 - ◆ La police à cheval (Cavalerie), qui incluait les Sous-sections canine et de la patrouille à ski
 - ◆ La Section prévention



Le Département C regroupait les Enquêtes spécialisées et l'Aide à la jeunesse. Il était composé comme suit :

- Section sécurité sociale
- Sections aide à la jeunesse et patrouille nocturne (Enquêtes de nuit)
- La Division des enquêtes centralisées :
 - ◆ Section des enquêtes criminelles (homicides & vols qualifiés)
 - ◆ Section des autos volées
 - ◆ Section des fraudes
 - ◆ Section des disparitions
 - ◆ Section des **bric-à-brac***

**Cette dernière avait pour fonction d'exercer un contrôle sur les endroits qui vendaient des objets de seconde main pouvant être vendus, achetés, échangés, laissés en gage, etc.*

Directeur du Service

Pour sa part, le directeur comptait sur les sections et personnes suivantes, directement sous ses ordres :

- Cabinet du directeur
- Section secrétariat
- Section recherches & planifications
- Le relationniste (relationniste interne et externe, ainsi que liaison avec les médias)
- L'adjoint administratif à l'état-major
- Le conseiller technique
- Le bibliothécaire
- Section des affaires légales et des enquêtes spéciales
 - a) Préposé aux affaires légales
 - b) Sous-section de la moralité



Saviez-vous que...

C'est le 17 décembre 1976 qu'ouvrait le nouveau poste 37 du SPCUM. Situé au 16 895 du boulevard Hymus à Kirkland, il desservait 40 000 habitants des villes de Kirkland, Beaconsfield, Sainte-Anne-de-Bellevue, Senneville et Baie-D'Urfé. Le territoire était couvert par six autos-patrouilles et deux ambulances.

Son effectif était :

- 1 directeur de district
- 1 capitaine
- 1 secrétaire
- 4 lieutenants
- 12 sergents (*dont un sergent police-jeunesse*)
- 79 constables (agents) (*dont 3 polices-jeunesse*)
- 1 lieutenant-déetective
- 3 sergents-déetectives
- 7 auxiliaires
- 4 répartiteurs (*L'unification des ondes radio n'est arrivée qu'en 1979*).
- ❖ La Cour juvénile (*Tribunal de la jeunesse*) du secteur Ouest de l'Île de Montréal était située dans le même complexe commercial.



On disait que c'était par **souci d'efficacité et d'économie** que les administrateurs municipaux entreprenaient le **transfert de certaines tâches** effectuées par les policiers à des fonctionnaires publics. **C'est ainsi qu'en décembre 1976**, la Ville de Montréal créait la « **Division du contrôle du stationnement** » et se dotait de 20 préposés pour s'occuper des problèmes de stationnement au centre-ville. Ce nombre devait s'accroître à 50 avant la fin de cette même année.

La division regroupait deux sections, soit :

- La Section de la surveillance, formée d'un surintendant, de quatre chefs de groupe et de 50 préposés;
- La Section de l'administration, formée d'un surintendant-adjoint ainsi que du personnel clérical affecté au traitement, à la compilation, aux statistiques ainsi qu'à l'achat d'équipement.



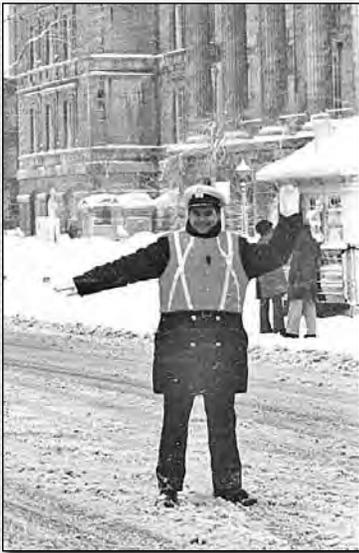


Saviez-vous que...

- C'est en début de 1978 que les policiers échangeaient leur bâton de patrouille en bois pour un bâton / lampe de poche (sic) à six piles de catégorie « C ».



- C'est cette même année que les policiers-motards recevaient un habit de pluie dit « plus étanche » avec une bande réfléchissante.



- Pour leur part, les policiers affectés à la croisée (circulation) recevaient des couvre-képis et des vestes réfléchissantes ainsi que des couvre-mitaines blancs.

- Et c'est également en 1978 que le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal uniformisait finalement les billets de contraventions pour les infractions impliquant des véhicules en mouvement, en concluant une entente avec les 29 municipalités de l'île de Montréal concernant la réglementation municipale et les amendes en matière de circulation.

Jusque-là, l'application des lois et règlements de la circulation dans ces municipalités entraînaient l'usage de 60 différents livrets de circulation!



Les années 1994 et 1995

- C'est en novembre 1994, que le SPCUM mettait à l'essai le produit aérosol pulvérisateur d'extraits de condiment, le Capsicum, mieux connu sous le nom de « poivre de Cayenne ».
- C'est le 10 septembre 1994 qu'une poignée de policiers et policières du District 24 lançait « Aces football » conçu pour les jeunes des secteurs Petite-Bourgogne et Pointe-Saint-Charles, afin de leur apporter de la fierté et un sens des responsabilités et de la discipline par la pratique du sport.
- C'est en septembre 1994 que le directeur Duchesneau annonçait la mise en place d'un processus de révision du système des enquêtes au SPCUM et désignait l'I/C Gilbert Côté, de la Section du renseignement, responsable du dossier.
- C'est en octobre 1994 que l'on fêtait le 15^e anniversaire de l'embauche de policières au SPCUM. On en comptait alors 496.



Saviez-vous que...

- C'est en **janvier 1995** que voyait le jour le programme **Communic-Action** dont l'objectif premier était **d'informer les victimes de violence familiale des conditions émises par la Cour, et ce, avant même que l'accusé soit libéré sous conditions. Le juge s'assurait que l'accusé était mis au fait que sa victime en serait informée avant même sa libération.**
 - ❖ *L'unité était composée de trois Policiers en Restriction Médicale Permanente ainsi que de deux policières en retrait préventif.*

- C'est au **début 1995** que le **Groupe Alliance** débutait ses activités. Ce groupe fut formé suite à une analyse d'informations recueillies par les agents de districts et les enquêteurs des Sections Intervention Régionale, sur la fréquentation et/ou l'emprise de certains endroits licenciés du territoire par les motards criminalisés. Il était composé d'enquêteurs des SIR et le but était de mettre de l'ordre dans ces commerces. Ce fut un grand succès. L'opération était mieux connue sous le nom de « **HARM** » (*Hell's Angels Rock Machine*).
 - ❖ *Pour sa part, Carcajou a vu le jour en septembre 1995 avec 70 membres provenant de la GRC, de la SQ et du SPCUM.*

- C'est le **1^{er} février 1995** que le directeur Duchesneau annonçait qu'il avait décidé de centraliser et fusionner les **Équipes régionales de surveillance physique (filature) à la Surveillance physique de la Division des services techniques.**

- C'est en **avril 1995** que voyait le jour l'**Unité des agressions sexuelles.**

- C'est le **20 avril 1995** que la **Section des officiers de service** était abolie.

- C'est en **avril et mai 1995**, lors de la distribution annuelle des pièces d'uniforme, que l'on remettait **les chemises à velcro et les insignes de poitrine aux agents et sergents.**
 - ❖ *Les insignes de poitrine avaient été retirés en 1979 et remplacés par des plaquettes d'identification.*





Saviez-vous que...

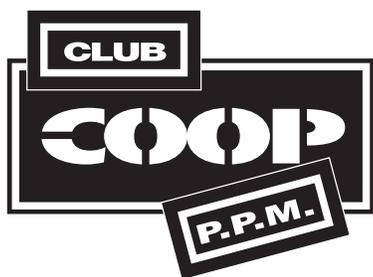


- C'est le **25 juillet 95** que le **District 25** (l'ancien 10) déménageait du vieil édifice situé au 1684, boulevard de Maisonneuve Ouest, construit en 1875, et qui l'avait hébergé depuis 1931, pour le nouvel édifice du 980, rue Guy... **devenu aujourd'hui le Centre opérationnel Sud.**

- C'est le **15 septembre 95**, que *pour la première fois*, **15 policiers du SPCUM** s'intégraient à un **contingent canadien de la police civile des Nations Unies** et partaient en **mission** pour une durée de **six mois en Haïti.**
- En terminant, c'est en **novembre 1995** que fut assassinée Odette Pinard, alors qu'elle était seule au **sous-poste communautaire A-1** dans le secteur de Cartierville. **Son décès a eu un tel impact que depuis**, on a aménagé tous les comptoirs de services à la population du SPCUM de telle sorte qu'ils soient sécuritaires pour le personnel y œuvrant. À titre d'exemples : des portes d'accès verrouillées, des vitres doubles au comptoir d'accueil, vitres teintées ailleurs autour de l'édifice, ne permettant pas aux gens de l'extérieur d'y voir, des caméras, etc. Quoiqu'il ait été recommandé d'y poser des vitres blindées, la direction du Service du temps avait cru bon de ne pas y donner suite par crainte que cela puisse nuire au rapprochement avec le citoyen.



Quelques-uns de nos partenaires



DEPUIS 1949

Coopérative de consommation des policiers et policières de Montréal

RICHARD DE CARUFEL
PRÉSIDENT

Depuis 1949, la Coopérative de consommation des policiers et policières de Montréal offre les avantages d'un Club , d'où le nom Club COOP C.U.M. en 1991 et, depuis 2002, Club COOP P.P.M.

Le Club COOP P.P.M. négocie d'année en année de nombreux avantages pour les policiers et policières membres, donnant droit à des privilèges souvent exclusifs, avec certaines de ses entreprises affiliées :

AUTOMOBILE Assurances auto, concessionnaires et entreprises spécialisées.

DÉCORATION / HABITATION Assurances, immobilier, matériaux, meubles.

ÉLECTRONIQUE Caméras, cellulaires, ordinateurs, systèmes de son, télécopieurs et téléviseurs.

HÉBERGEMENT / RESTAURANTS Montréal et banlieues, Bécancour, etc.

LOISIRS / SPORTS / VOYAGES Camping, chasse et pêche, conditionnement physique, golf, hockey, ski, etc.

MODE ET ACCESSOIRES Bijoux, vêtements de sport, etc.

PRODUITS ET SERVICES DIVERS Fleuristes, imprimeur, placements, etc.

SERVICES PROFESSIONNELS / SANTÉ Dentisterie, denturologie, épilation au laser, funérailles, impôts, etc.

CETTE CARTE indispensable fait économiser tout au long de l'année.

NOTRE GUIDE D'ACHATS annuel est disponible au 480, Gilford, Montréal QC H2J 1N3

CONSULTEZ-LE régulièrement sur notre site Internet : www.clubcoopmontreal.com pour connaître les nouveautés.

VISITER le 480 ... C'EST PAYANT (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30)

ARTICLES PROMOTIONNELS (avec logo du service ou personnalisés à votre entreprise)

ARTICLES POUR GOLFEURS (balles, bâtons, casquettes, parapluies, sacs, tees, vêtements)

PRODUITS RAY-BAN à MOINS 40 % - TOUTOUS

LIVRES, DIVERTISSEMENTS (rabais restaurants, loisirs, sports et divers)

BILLETTERIE SPEC :

Une variété de billets de spectacles de tous genres (humour, hockey, football, pièces de théâtre ou théâtres d'été)
au centre Bell, à la Place des Arts, au Théâtre St-Denis, au Cabaret du Casino, etc.

Tél. : 514 527-3644 Fax : 514 527-3645 Internet : www.specbillets.com Courriel : specbillets@videotron.ca

Coopérative de consommation des policiers et policières de Montréal, 480, rue Gilford, SS-010, Montréal H2J 1N3



Internet www.clubcoopmontreal.com
Courriel info@clubcoopmontreal.com

Téléphone 450 731-3760
Télécopieur 514 527-3668
Code-à-phone 514 527-0620
Publicité 514 527-8251
Billetterie 514 527-3644

**RÉFÉREZ-NOUS
UNE ENTREPRISE !**
450 731 3760
NOUS SAURONS
VOUS REMERCIER

**FAITES ADHÉRER
UN(E) AMI(E) !**

**** À TOUS NOS MEMBRES ****
Soyez au courant plus
rapidement des nouveautés

Faites-nous parvenir votre
adresse de courriel à
courriel@clubcoopmontreal.com

en nous indiquant votre nom
et numéro de membre

Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal

Depuis plus de 55 ans, la Symphonie vocale de la Fraternité des policiers et policières de Montréal assure une présence aux funérailles des policiers actifs ou retraités. Nos choristes parcourent également la grande région métropolitaine, inspirés de la vitalité et de la poésie des concerts-bénéfice, de soirées d'animation, de maisons des aînés, de campagnes de financement ou encore de mariages et de baptêmes.



Rejoignez-nous par courriel à
symphonie@fppm.qc.ca

ou

par téléphone

514 258-0475 / 514 257-4161



Quelques-uns de nos partenaires

Nos choristes ont le sentiment que le temps et l'énergie consacrés à cette organisation ont profité à de nombreuses personnes tout en leur permettant de vivre une expérience enrichissante. Cette activité ne fait que des gagnants! Depuis sa fondation, la Symphonie a vu plus de 170 choristes qui sont venus donner leur voix et leur temps. La richesse de cette organisation provient de ses bénévoles. Être membre de la Symphonie, c'est d'abord et avant tout le plaisir! Le plaisir de chanter en groupe, celui d'aborder de

multiples styles musicaux, de visiter toutes les époques et de s'exprimer vocalement dans plusieurs langues! Lors des concerts, les Voix de la Symphonie recherchent le plaisir du contact immédiat avec le chef, sans l'intermédiaire d'une partition. C'est pourquoi le chœur chante... par cœur et avec cœur! Les répétitions se font dans le plaisir... et les concerts, au grand bonheur de notre public! Les choristes recherchent les occasions de se réunir dans divers lieux et de chanter un répertoire des plus diversifiés, tout simplement pour le plaisir!



Une association de retraités très dynamique

L'Association des policiers et policières retraités de Montréal a pour but de promouvoir et de protéger les intérêts de ses membres, d'être à leur écoute et de planifier des activités à caractère social, culturel et sportif. Située au 480 de la rue Gilford à Montréal, l'Association comptait, le 13 janvier 2012, 3 508 retraité(e)s, 545 conjoints survivants et 2 776 policiers actifs à titre de membres honoraires.

Les membres sont invités à participer aux différentes activités organisées par leur association. Les activités sont conçues pour plaire à tous les goûts. Voici une liste de nos activités pour 2012.

- ▶ Bal annuel
- ▶ Ligue de quilles
- ▶ Festins de homards (3 soirées)
- ▶ Souper des fêtes
- ▶ Tournoi de golf
- ▶ Voyage à New York
- ▶ Rallye pédestre
- ▶ 3 journées plein air
- ▶ Théâtre d'été
- ▶ Dégustation culinaire
- ▶ Partie de sucre
- ▶ Journée casino
- ▶ Ligue de hockey
- ▶ Pêche sur glace
- ▶ Danse en ligne
- ▶ Partie de cartes
- ▶ Activité méchoui
- ▶ Golf lundis et mercredis
- ▶ Randonnée à vélo
- ▶ Souper table champêtre
- ▶ Festival de St-Tite
- ▶ Messe de Noël



L'Association des policiers et policières retraités de Montréal

480, rue Gilford, bureau 120, Montréal QC H2J 1N3

514 527-7000

www.apprm.qc.ca

info@apprm.qc.ca

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'ASSOCIATION DES
POLICIERS ET POLICIÈRES
RETRAITÉS DE MONTRÉAL**

**APPR
2012**



Raymond LAFRAMBOISE
Président



André SASSEVILLE
Vice-président



André CAMPEAU
Secrétaire



Pierre-Paul LIRETTE
Trésorier



Jacques GAUTHIER
Adjoint au secrétaire



Gilles SAUVAGEAU
Adjoint au trésorier



Jean-Pierre ROY
Directeur aux
relations extérieures



Marcel CREVIER
Directeur de soutien



Claudette BOILEAU
Directrice représentant
les conjoints survivants



Joël SAVARD
Directeur représentant
les membres honoraires



Caisse Desjardins des policiers et policières



LA force financière au service de la grande communauté policière!

- numéro de téléphone unique à travers la province
- ligne sans frais en Amérique du Nord
- 5 centres de services pour mieux satisfaire nos membres!

Téléphone : 514.VIP(847).1004
Sans frais : 1.877.VIP(847).1004
Télécopieur : 514.487.1004
Site Internet : www.caisse-police.com

Siège social
460, rue Gilford
Montréal (Québec) H2J 1N3

Centres de services :

Sûreté du Québec – Montréal
Grand Quartier général
1701, rue Parthenais, 2^e étage
Montréal (Québec) H2K 3S7
Télé. : 514.526.6312

Couronne Sud
1560, rue Eiffel, bureau 200
Boucherville (Québec) J4B 5Y1
Télé. : 450.655.2868

Québec
Quartier général de la Sûreté du Québec
1050, rue des Rocailles
Québec (Québec) G2K 0H3
Télé. : 418.622.8081

Couronne Nord
3010, chemin de la Rivière-Cachée
Boisbriand (Québec) J7H 1H9
Télé. : 450.435.0606

***Fondée, administrée et gérée
par des policières et policiers***

LE SEUL ET UNIQUE SERVICE DE TÉLÉGRAMME AU CANADA



Télégramme

P L U S

- Naissance • Hospitalisation • Sympathie
- Anniversaire • Félicitations • Affaires

TÉLÉGRAMME PLUS

transmettra vos messages avec discrétion et confidentialité. Le télégramme mis à votre service répondra spécifiquement à vos besoins, et ce, en toute confiance.

LA MISSION DE TÉLÉGRAMME PLUS

Notre mission est de transmettre les messages de nos clients rapidement, avec précision, de façon officielle, dans plusieurs langues, et ce, partout au Québec, au Canada et dans le monde, en utilisant les technologies de communication les plus récentes et les plus innovatrices.

**LE TÉLÉGRAMME RÉINVENTÉ POUR ÊTRE PRÉSENT
QUAND C'EST LE TEMPS!**

METTEZ NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE

6 JOURS SUR 7

**Téléphone :
1 88 TELEGRAM OU 1 888 353-4726
Télécopieur : 1 800 363-7087**

**Courriel : telegram@telegrammes.com
www.telegrammes.com**